



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de projets culturels, session 2019

N° F2B47IGEIP7

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de projets culturels, au titre de l'année 2019 :

Monsieur ROUSSEAU Christophe, ingénieur de recherche de 2ème classe, président, expert, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame BOURDON Brigitte, ingénieure de recherche de 2ème classe, vice-présidente, experte, Université Paris sud, Orsay.

Madame BOLIS Sabine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris Diderot, Paris.

Madame DIOT-SPITZ Marlène, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame DUCROT Evelyne, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur KRAIDACHE Khallihanna, ingénieur d'études de classe normale, Université Paris 7 Diderot, Paris.

Monsieur PURINO Fabio, attaché principal d'administration de l'Etat, Mairie de Nancy, Nancy.

Monsieur THIEBAUT Marc, ingénieur d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Reims, Reims.

Monsieur HAMON Sébastien, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Paris.

Madame LADONNE Quitterie, attachée d'administration de l'Etat, suppléante, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

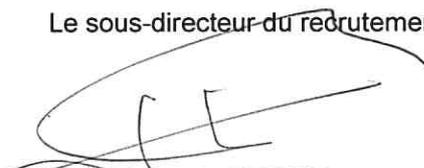
Monsieur MERVAL Vincent, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, Cergy.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **25 AVR. 2019**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE